



MRC de Témiscamingue

Angliers ★ Béarn ★ Belleterre ★ Duhamel-Ouest ★ Fugèreville ★ Guérin ★ Kipawa ★ Laforce ★ Lanier (TNO) ★
Latulipe-et-Gaboury ★ Laverlochère ★ Lorrainville ★ Moffet ★ Nédélec ★ Notre-Dame-du-Nord ★ Rémigny ★
St-Bruno-de-Guigues ★ St-Édouard-de-Fabre ★ St-Eugène-de-Guigues ★ Témiscaming ★ Ville-Marie

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209 ● Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
Téléphone : 819 629-2829 / Ligne sans frais : 1 855 622-MRCT (6728) ● Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca ● Site Internet : www.mrctemiscamingue.org

Notes pour une présentation au GAMME du 29 octobre 2015 Réalisé par Daniel Dufault, coordonnateur au service de l'aménagement, MRCT

Situation du Témiscamingue :

- MRCT : 19 244 km²
 - Zone agricole : 1 282 km² (100 %)
 - Inventaire des terres du Canada : sols potentiels pour l'agriculture : ± 1 000 km² (79 %)
 - EAE (5 000 \$ de revenu) : 730 km² (57 %)
 - Superficie cultivée : 438 km² (34 %)
-

Réglementation municipale applicable aux activités agricoles (état de situation pour le Témiscamingue) :

- Épandage : 0
- Bâtiment d'élevage :
 - Tous les élevages : 31 km² (3 %)
 - Élevage porcin sur fumier liquide : 432 km² (34 %)
 - Superficie de plancher : 63 km² (5 %)
- Règlement sur les PIIA : 894 km² (70 %)
- Contingentement : 0
- Distances séparatrices pour les élevages sur fumier solide autres que porcins : 121 pieds (maison) 370 pieds (village)
- Protection des rives : minimum 1 et 3 mètres